



## CAPD 6 septembre 2016: les élu(e)s du SNUipp-Fsu vous rendent compte.

Une Capd de rentrée qui s'est déroulée dans un climat plus apaisé que les précédentes, le SNUipp-Fsu ayant rappelé dans sa déclaration liminaire la nécessité d'un respect et d'une écoute mutuels lors des différentes instances - cela avait déjà fait l'objet d'une intervention de notre part lors de l'audience auprès de l'IA le 1er septembre dernier -

Les points de désaccord restent cependant importants notamment quant à la question des refus de temps partiel et de la multiplication des postes à profils.

### ***Déclaration liminaire du SNUipp-FSU***

Le SNUipp-FSU tient à remercier les collègues du département qui, dans des conditions difficiles, ont assuré une rentrée compliquée, en lien avec le climat anxiogène créé par les événements du 14 juillet 2016. Nous tenons à dire que si chacun a assumé ses responsabilités, il est hors de question que pour les collègues cela dépasse leur champ de compétences et que la charge de travail des directrices et directeurs soit augmentée.

De ce point de vue, nous regrettons une nouvelle fois que la circulaire du Recteur concernant la sécurité des écoles soit arrivée la veille de la pré-rentrée. Cela a occasionné du stress et un travail important, notamment pour prévenir les familles d'une réunion le lendemain.

Nous tenons ici à dénoncer le courrier de la Mairie de Nice daté du 1er septembre à destination des parents. Dans son contenu, il est fait état d'un désaccord entre la ville et l'Etat. Ce type de polémique n'a pas sa place dans l'école de la République. Nous l'avons redit à l'Adjoint au Maire de Nice en charge de l'Education.

Concernant le fonctionnement de la CAPD, nous vous demandons Mr L'Inspecteur d'Académie une écoute beaucoup plus importante et attentive et surtout de la transparence à tous les étages. Concernant l'écoute, il n'est plus possible dans le cadre des réunions d'instance que vous ne prêtiez pas plus attention à nos propos, occupé par ailleurs à téléphoner ou à envoyer des SMS. Si urgence il y a, nous comprendrions tout à fait que vous interrompiez la séance.

Pour ce qui est de la transparence, par exemple, il a fallu que le SNUipp, grâce à son réseau important de connaissances, découvre vos intentions sur les refus de temps partiels, la refonte des circonscriptions ...

Ne parlons pas de l'opacité la plus complète sur certains postes à profils.

Puisque l'on est sur la transparence, comment se fait-il qu'une collègue nommée sur un poste "Plus de maitres que de classes" découvre à son arrivée à l'école qu'elle devra exercer sur deux fractions. La fiche de poste ne concernait qu'une école et personne n'a mis au courant les collègues interrogés dans le vivier. Ce changement d'étiquette de poste, même si pédagogiquement cela peut être discuté et justifié, doit se faire dans les instances et non lors de réunions informelles.

## Réponse de l'IA

Accord sur le fait qu'il faut améliorer l'écoute et le dialogue social. On évitera à l'avenir le téléphone en séance. Concernant la transparence, l'IA dit ne rien avoir à cacher. Pour le temps partiels, il se dirige vers de nouveaux refus. Désaccord de fond du SNUipp.

Concernant le redécoupage de circonscription, le SNUipp sera associé lors de divers groupes de travail. Des écoles devraient changer de circonscriptions notamment dans l'ouest du département, en effet 9 bassins de collèges sont encore à cheval sur diverses circonscriptions. Des groupes de travail auront notamment lieu pour étudier la cartographie des postes de ZII et RASED.

**Et oui exploite ! Pas de téléphone ni d'ordinateur portable lors de cette CAPD. La ténacité du SNUipp porte encore ses fruits.**



### **A l'ordre du jour, les ajustements de rentrée et les dernières affectations et/ou demandes de révision.**

Le SNUipp-Fsu a rappelé le travail important de ses élu(e)s, mené en amont et en aval de chaque groupe de travail et Capd dans le cadre du mouvement des personnels.

**Un travail de longue haleine débuté dès janvier et qui s'achève en septembre mené dans un souci de transparence et d'équité, sans démagogie ni fausse promesse auprès des collègues.**

Nous avons remercié les services de l'IA pour avoir répondu à nos nombreuses sollicitations qui s'inscrivent dans un esprit constructif au service des écoles et des collègues.

**Nous avons fait état des affectations difficiles de cette "fin de mouvement", notamment dans l'enseignement spécialisé ou sur des postes géographiquement éloignés.** Cela est le cas de plusieurs collègues du département mais aussi d'ineats qui intègrent le département. Nous avons fait état de plusieurs situations. Certaines ont pu être étudiées favorablement lors du groupe de travail du 2 septembre.

**A noter aussi, que, suite à notre question, les collègues "mis à disposition" provisoirement et rattachés à des circonscriptions, seront, comme les années précédentes, indemnisés s'ils font des remplacements hors de leur école de rattachement.**



Nous avons rappelé également notre opposition totale à l'obligation des 3 voeux géographiques imposée aux collègues et demandé à nouveau l'ouverture du serveur dans le cadre du mouvement provisoire permettant aux collègues de faire des choix plus éclairés, des groupes de travail se mettant en place pour les collègues qui resteraient alors sans affectation après ce 2ème mouvement informatisé.

De même nous avons redemandé à ce que le calendrier du mouvement provisoire soit avancé afin que la prise de contact dans les écoles soit effective et sans précipitation.

Nous avons redit notre opposition à la multiplication des postes à profils (comme ceux par

exemple des conseillers pédagogiques, de CP auprès de l'IA ...) dont les modalités d'organisation ne respectent pas toujours la transparence nécessaire et qui encourage des affectations perçues comme non équitables par les collègues.

Certaines de ces affectations entraînent par ailleurs "un jeu de chaises musicales" qui a, de fait, des répercussions sur le mouvement en général.

Nous avons demandé à ce que soit anticipé l'appel aux **Pemf provisoires** (cette année cela s'est fait début juillet) afin de permettre des affectations et des regroupements cohérents; de même les **décharges de Pemf et de direction**, en lien notamment avec les 33%, nous semblent devoir être regroupées et proposées dès le TD.

En effet certaines affectations relèvent du défi pour mettre en place des emplois du temps cohérents, tenant compte des différents rythmes, des impératifs des uns et des autres, permettant aussi au collègue affecté de ne pas avoir à se déplacer entre midi et deux...

**L'IA a annoncé un surnombre de + 6,25**, mettant en avant le bien-fondé des refus de temps partiel (selon ses chiffres, le département aurait été en déficit, à moins 3,75, si tous les temps partiels avaient été acceptés).

**Nous avons récusé cet argument, faisant état de plusieurs demandes de disponibilités de droit accordées suite au refus de temps partiel et rappelé notre exigence et volonté de voir tous les temps partiels accordés l'an prochain.**

**L'IA reste, pour sa part, sur la même lignée que cette année et a annoncé que des refus de temps partiels seraient à nouveau possibles.  
La bataille s'engage...**

**Pour autant aussi, ce surnombre est fictif** puisqu'il englobe les collègues en congé de maternité. Ces collègues sont actuellement sans poste et sont susceptibles de prendre des congés parentaux ou des temps partiels. Nul doute que notre Académie va être sous peu déficitaire.

**Il faut donc un recrutement rapide sur la liste complémentaire. Ce que nous avons redemandé à l'IA: la demande a été faite au Ministère dans ce sens.**



### **Questions diverses posées par le SNUipp-Fsu**

#### **INEAT/EXEAT.**

Lors de la Capd de ce jour, nous sommes également longuement intervenus sur les demandes d'exeat, rappelant les trop nombreuses situations en attente.

Cependant malgré nos demandes, l'IA ne souhaite plus accorder d'exeat passée la rentrée afin de maintenir "l'équilibre" postes/personnels du département. Et ne souhaite pas non plus accorder d'exeat même dans le cas de collègues qui seraient en disponibilité car dixit l'IA "c'est un choix personnel" (sic !)

Ce que nous avons bien sûr fortement contesté rappelant les situations familiales en jeu.

La seule possibilité serait d'effectuer à nouveau des échanges nombre à nombre entre les départements mais, à ce jour, malheureusement, beaucoup de département n'accorde plus non plus l'exeat car beaucoup sont aussi en déficit.  
Nous suivons malgré tout au cas où mais les possibilités sont très minces, la rentrée étant désormais passée.

**Au total, à ce jour, ce sont 16 ineat et 14 exeat qui ont pu être accordés en lien avec nos interventions répétées auprès des IA et le suivi des situations.**

### **Recrutement sur la Liste complémentaire du CRPE**

Comme indiqué ci-dessus, nul doute que notre Académie va être sous peu déficitaire. Il faut donc un recrutement rapide sur la liste complémentaire. Ce que nous avons redemandé à l'IA.

**La demande a été faite par l'IA au Ministère dans ce sens. A suivre**

**A noter que le SNUipp national intervient également au Ministère (réunion 8 septembre) concernant les nombreuses situations de départements qui sollicitent des recrutements sur la LC.**

### **Remplacement l'IEN Cagnes/Mer :**

L'IA dit avoir des candidatures (spontanées ?) notamment de conseillers pédagogiques pour faire fonction. A suivre.

**Deux situations individuelles ont également été abordées.**

### **A NOTER aussi / STAGES MIN**

La circulaire de l'IA, relative aux inscriptions aux stages MIN (Modules d'initiative nationale - stages de formation continue à destination des enseignants spécialisés -), devrait paraître dans la Lettre hebdomadaire de l'IA mercredi 14 septembre. **Un groupe de travail sera prévu pour étudier et arrêter les candidatures du 06 qui doivent remonter au Ministère en octobre.**



